

CONSEIL MUNIICIPAL DU 31/01/2024 - N° DELIBERATION	OBJET	SENS DU VOTE
D1/24	Présentation du rapport 2023 de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	adoptée à l'unanimité
D2/24	Débat d'orientation budgétaire 2024 – Budget principal et budget annexe des parkings publics	adoptée à l'unanimité
D3/24	Convention avec la Métropole du Grand Paris dans le cadre du fonds métropolitain de soutien a l'artisanat, aux commerces et aux services (FIMACS) pour le projet de revitalisation au titre du contrat de développement « centres-villes vivants »	adoptée à l'unanimité
D4/24	Modification du règlement de voirie : réglementation des tarifs et modification de la « charte des terrasses »	adoptée à l'unanimité
D5/24	Approbation de la convention de financement entre la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) et la commune des Lilas	adoptée à l'unanimité
D6/24	Approbation d'une Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre à bons de commandes relatif à des prestations de nuitées d'hôtel pour la mise a l'abri de personnes victimes de violences conjugales	adoptée à l'unanimité
D7/24	Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activité	adoptée à l'unanimité
D8/24	Créations et suppressions d'emplois et actualisation du tableau des effectifs	adoptée à l'unanimité
D9/24	Modalités de redistribution de la dotation exceptionnelle de l'Etat aux personnels du centre municipal de santé	adoptée à l'unanimité
D10/24	Modification de la tarification des stages vacances du centre culturel Jean Cocteau	adoptée à l'unanimité
D11/24	Approbation des avenants 3 et 4 de l'accord-cadre n°26/19 ayant pour objet la fourniture de produits d'entretien, accessoires et petits matériels pour l'ensemble des bâtiments communaux	adoptée à l'unanimité
D12/24	Convention entre la ville des Lilas et l'association Proximité	adoptée à l'unanimité
D13/24	Approbation de la convention de délégation de la gestion d'activité de planification familiale 2023 entre le conseil départemental de Seine-Saint-Denis et la commune des Lilas	adopté à l'unanimité
D14/24	Présentation du rapport d'activité syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en ile de France (sigeif) pour l'année 2022	adopté à l'unanimité
D15/24	Avis sur le plan local de mobilité arrêté par Est Ensemble	adoptée à l'unanimité
D16/24	Vœu déposé par le groupe « Le Printemps Lilasien »	adoptée à la majorité